

- *Auteur* : Sylvia BARON
- *Date de publication* : 03/11/2011
- *Rubrique* : Dépêche – dechetcom.com

SETOM : à l'affiche, un centre de tri rentable!...



Reprise et valorisation des matériaux sont des mots qui pèsent, qui ont pris du sens pour le syndicat mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Eure et qui rapportent. En cela, le Setom étonne... François Filippi exposait en effet les performances du centre de tri et les résultats satisfaisants qui résultent d'un travail bien fait, dans le cadre du dernier congrès Amorce qui s'est tenu à Saumur fin octobre...

◆ Le territoire regroupe une population d'environ 265 000 habitants réparties sur deux communautés d'agglomération, huit communautés de communes, plus la commune de Gaillon. Il a compétence unique pour le traitement des déchets

« *Le SETOM ne manque pas d'équipement. Le site d'Ecoval installé à Évreux comprend une Usine d'incinération des OM, un centre de tri de collecte sélective, une unité de mise en balle des OM et une chaufferie biomasse encore en construction. L'Ecoparc de Mercey, créé en 1975, dispose d'une superficie de 100 ha. Exploité en régie par le SETOM, il comprend une unité de traitement lixivats/biogaz, une ISDnd qui peut accueillir 85 000 t/an, un centre de tri des encombrants et des DIB. A cela s'ajoutent deux CET de classe III (gravats) et douze déchetteries* ».

- Les Tonnages par filière (2010) -

Ordures ménagères: 90 000 t/an (275 kg/hab/an)	Gravats : 18 000 t/an
Collectes Sélectives : 13 000 t/an (50 kg/hab/an)	DEEE : 1 400 t/an
Déchets verts : 33 000 t/an (125 kg/hab/an)	Amiante : 230 t/an
Encombrants + DIB : 66 000 t/an (80 kg/hab/an)	DDM : 400 t/an
Bois : 4 000 t/an	Pneus : 140 t/an
Ferraille : 2 700 t/an	Polystyrène : 6 t/an
Verre : 7 500 t/an	Films plastiques : 1,5 t/an

TOTAL = 236 000 tonnes de déchets

↳ Le centre de tri des encombrants et des DIB dispose d'une capacité de tri de 15 000 t/an (soit, 1 250 t/mois) ; son exploitation est confiée à un prestataire privé. L'enceinte dispose d'un bâtiment couvert de 2 000 m², d'une pelle à grappin, d'un chargeur, d'un camion ampliroll (pour les rotations internes) et de bennes, bien entendu. Trois agents suffisent pour faire tourner le centre, dont le coût annuel est de l'ordre de 165 000 €HT/an...

Le bâtiment du centre de tri est divisé en deux zones, explique François Filippi:

▸ « une zone d'accueil et de tri à la pelle des déchets : le pelleur va enlever les gros éléments, faciles à repérer et à saisir avec la pince à déchets (matelas, gros éléments métalliques, palettes, meubles en bois,...). A l'issue de ce pré-tri, un chargeur (conduit par le trieur au sol) vient déplacer le reste des déchets vers la deuxième zone du centre de tri et un nouveau camion vient vider.

▸ une zone de tri au sol : l'agent en charge de cet aspect du travail va venir faire un tri plus fin sur le reste des déchets pour saisir des éléments que la pelle n'aurait pas pu saisir (cartons, mobiliers en plastique, PVC et parfois quelques déchets indésirables).

Une fois ce travail terminé, le trieur au sol procède au chargement des bennes de refus et retourne s'approvisionner sur la première zone».

↳ Les filières développées par le SETOM de l'Eure sont les suivantes :

- Bois (bois A et B en mélange), 1 200 tonnes par an, 78 000 euros facturés
- Matelas, 300 tonnes par an, soit 19 500 euros facturés
- Ferrailles, 200 tonnes par an, soit 13 000 euros facturés
- PEHD (mobiliers de jardin, caisses plastiques, ...), 10 tonnes par an, soit 650 euros facturés
- PVC (menuiserie plastique, gouttières, ...), 5 tonnes par an, soit 325 euros facturés
- Carton brun, 5 tonnes, soit 325 euros facturés, etc...

Bref : sur 15 000 tonnes de déchets triés, 1 720 tonnes ont été recyclées, ce qui veut dire que le syndicat affiche un taux de valorisation de 11,4 %.

↳ « Le gisement est estimé à 85 000 tonnes ; il y a donc encore de quoi faire » (...) « Ce qui nous a permis de tirer notre épingle du jeu, ce sont les matelas ; je rappelle que l'essentiel (92,65%) d'un matelas peut être recyclé : en ce qui concerne le SETOM, ils sont envoyés à Recyc-Matelas, à Limay, dans les Yvelines (voir [La REP meubles arrive...](#) et [Recyc-Matelas : ce n'est plus le moment de pioncer](#)). Ce qui est intéressant à retenir, c'est que nous avons désormais un solde positif : 175 000 euros de rentrées contre un coût de fonctionnement de 165 000 euros... La conclusion s'impose : pour nous, le centre de tri est rentable... C'est si vrai que nous envisageons très clairement de mettre en place des bennes spécifiques pour les matelas afin d'en capter le plus possible », conclut avec satisfaction François Filippi...